

BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur, adopté par la municipalité le 25 février 2021.

« Fascé ondé d'azur et de sinople, à une crosse d'or mise en sautoir avec un bourdon du même, brochant sur le tout; au chef bastillé de trois pièces d'argent, chargé d'une croix ancrée d'azur, accostée de deux mûres de sable, tigées de sinople.»

TOPONYMIE :

Nom d'origine latine "Rubay", de Rubetum, le lieu couvert de ronces.



LE RIBAY

EXPLICATIONS :

Le fascé ondé d'azur et de sinople symbolise le paysage général du Ribay, alternant entre un milieu aquatique constitué de cours d'eau comme l'Aisne ou la Laire, ou de mares et un milieu végétal très diversifié de haies bocagères, de vastes prairies naturelles ou de bois. Cette richesse naturelle incite tout naturellement à toutes sortes d'activités de pleine nature comme la randonnée, représentée par le bourdon qui symbolise le bâton des marcheurs.

La crosse est le symbole de l'évêque Audouin, sanctifié sous le nom d'Ouen; il est le patron de la paroisse du Ribay.

Le chef bastillé image les deux sites seigneuriaux de la commune que sont la motte castrale de La Cour et l'ancien fief du Val. Avec l'argent et la croix ancrée d'azur il évoque les armes de la famille de Moré qui a pendant longtemps été seigneur du fief du Val et qui réunit le fief de la Cour-du-Ribay. La reprise intégrale des armes de familles étant interdite pour les municipalités, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

Les mûres traduisent le nom de la commune.

Les ornements sont une gerbe de maïs de sinople, fruitée d'or, mise en sautoir par la pointe et liées d'or avec une gerbe de luzerne de sinople, fleurie de pourpre, afin de rendre hommage au travail agricole réparti entre cultures et élevage.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'azur est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur la crosse, le bourdon, le chef, les mûres et la croix ancrée.

Le fascé ondé ne fait pas apparaître d'ombre parce qu'il s'agit de la juxtaposition de deux pièces de tissus comme dans un patchwork ; il n'y a pas d'épaisseur, donc pas d'ombre.

La fasce est une pièce honorable horizontale, touchant les deux bords de l'écu, mesurant deux modules d'épaisseur sur les huit que compte l'écu sans la pointe.

Le fascé c'est la division du champ en une succession de fascés de couleurs alternées. Si le nombre n'est pas précisé, la division est obligatoirement de six.

Le terme ondé signifie que la pièce désignée forme des ondulations comme des vaguelettes.

Le bourdon, utilisé ici pour symboliser l'activité de randonnée en imageant le bâton des marcheurs, est normalement en héraldique le bâton des pèlerins.

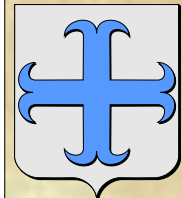
Le terme mis en sautoir signifie que les objets sont disposés en X.

Le terme bastillé indique que les créneaux, qui symbolisent les murailles des châteaux, sont disposés vers le bas.

Le chef est une pièce honorable qui mesure deux modules d'épaisseur sur les huit que compte l'écu.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Le Ribay a été réalisé en reprenant les armes de la famille de Moré qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Le Ribay n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.